

Comité d'Établissement Renault

BP 114 - 76410 CLÉON - Tél. 02 32 96 29 29 / FAX : 02 32 96 29 19
Service Médiathèque : (01.76.8)6.80.19

(ne rien inscrire dans ce cadre)

DOSSIER

N°.....

Écoles de Musique, de Danse, de Théâtre - 2011/2012

Certificat d'inscription et de paiement - Par enfant

Je soussigné Directeur, Directrice, Professeur de l'École
de Musique, de Danse, de Théâtre de :

Renseignements obligatoires :

N° d'agrément Délivré le

❶ Certifie que

l'enfant (Nom et Prénom) né(e) le

est inscrit à l'activité suivante : Musique et/ou Chant Théâtre
 Danse classique, contemporaine

pour la période :	<input type="checkbox"/>	de septembre 2011 à décembre 2011
	<input type="checkbox"/>	de janvier 2012 à mars 2012
	<input type="checkbox"/>	de avril 2012 à juin 2012
	<input type="checkbox"/>	de septembre 2011 à juin 2012 (année)

❷ **La participation familiale annuelle** s'élève à : Euros, **pour cet enfant**

somme en toutes lettres :

**Aucun règlement sans attestation complétée
entièrement, quelle que soit l'école.**

A le
SIGNATURE

TAMPON OBLIGATOIRE

TITULAIRE RENAULT

Matricule :

Nom : **Prénom :**

Si votre adresse a changé :

.....

Comité d'Établissement Renault

BP 114 - 76410 CLÉON - Tél. 02 32 96 29 29 / FAX : 02 32 96 29 19
Service Médiathèque : (01.76.8)6.80.19

Écoles de Musique, de Danse, de Théâtre

Règlement Septembre 2011 / Juin 2012

Le C.E. Renault - Cléon accorde une aide aux enfants qui fréquentent les écoles de musique, de danse et de théâtre qui sont agréées.

☞ Peuvent bénéficier de cette aide les enfants de 4 à 17 ans.

☞ L'aide est accordée pour chaque discipline :

Musique (solfège, instrument, chant)

Danse (classique ou contemporaine)

Théâtre

☞ Elle est calculée en fonction de votre quotient familial avec une base maximum de calcul de 15,50 €.

$$\text{Quotient Familial} = \frac{\text{Revenu imposable du ménage}}{\text{Nbre Parts fiscales} \times 12}$$

L'aide sera calculée sur la base maximum de 15,50 € par discipline et par mois.

Exemple :

* vous payez 35 € / mois pour des cours de danse de votre enfant

* votre quotient familial (1120 €) se situe dans la 9^{ème} tranche

Le montant de l'aide sera donc de :
 $15,50 \text{ €} \times 35 \% = 5.42 \text{ €/mois}$

N° de tranche	Tranches de Quotient Familial		% d'aide/ discipline/mois Base maxi : 15,50 €
1	-	399,99	72 %
2	400,00	499,99	57 %
3	500,00	599,99	52 %
4	600,00	699,99	45 %
5	700,00	799,99	42 %
6	800,00	899,99	40 %
7	900,00	999,99	38 %
8	1 000,00	1 099,99	36 %
9	1 100,00	1 299,99	35 %
10	1 300,00	1 499,99	34 %
11	1 500,00	1 799,99	33 %
12	1 800,00	1 899,99	32 %
13	1 900,00	1 999,99	31 %
14	2 000,00	2 099,99	30 %
15	2 100,00	2 199,99	29 %
16	2 200,00	2 299,99	27 %
17	2 300,00	2 399,99	25 %
18	2 400,00	2 499,99	23 %
19	2 500,00	2 599,99	21 %
20	2 600,00	2 699,99	16 %
21	2 700,00	2 799,99	11 %
22	2 800,00	et plus	10 %

**Les inscriptions ou réinscriptions se font en Janvier de chaque année,
sur présentation de la dernière feuille d'imposition,**

(avis d'imposition 2011 - revenus 2010) **si vous ne l'avez pas déjà remise**